

COMMENT SE CONNECTER A TELEPAC POUR LA PREMIERE FOIS

- Se munir de son n°PACAGE et de son code télépac (disponible sur le courrier DPU du mois de décembre 2012)
- Se connecter au site : www.telepac.agriculture.gouv.fr
- Cliquer sur : « **Créer un compte ou mot de passe perdu** »
- **Compléter** tous les champs et **valider**
- **Définir un mot de passe** à 6 caractères minimum. Ce mot de passe sera nécessaire pour toutes connexions.
- A la prochaine connexion renseigner dans l'onglet « Identifiant » votre n° Pacage et dans l'onglet « Mot de passe » le mot de passe défini ci-dessus.

LES ETAPES DE LA TELEDECLARATION

Identification	Les étapes grisées sont obligatoires
RPG	
S2jaune	
Effectif animaux	L'aide découplée permet de percevoir le montant de votre portefeuille DPU
Demandes aides	
MAE	Permet de déposer le dossier PAC
Signature électronique	

COMMENT TELEDECLARER SON DOSSIER PAC 2013

- 1 - Cliquer sur « **Dossier PAC 2013** »
- 2 - Cliquer sur « **ACCEDER A LA TELEDECLARATION** » en bas à droite de la page d'accueil
- 3 - Renseigner (si nécessaire) les champs de la page identification du demandeur puis cliquer sur « **ENREGISTRER/PASSER AU RPG** » en bas à droite de la page
- 4 – Actualiser (si nécessaire) les îlots

Pour modifier, créer, supprimer un îlot : barre d'outils graphique « Ilot »

4bis - **Localiser dans chaque îlot les cultures** à l'aide de la barre d'outils graphique « Parcelle » puis cliquer sur « **PASSER AU S2JAUNE** » en bas à droite de la page

Si une seule culture dans un îlot : cliquer sur l'îlot / parcelle / créer parcelle couvrant tout l'îlot / identifier le nom de la culture et valider

Si plusieurs cultures dans un îlot : cliquer sur l'îlot / parcelle / localiser indicativement / cliquer dans l'îlot pour localiser la culture / identifier le nom de la culture / noter la superficie de la culture / valider (faire autant que de fois la manipulation pour chaque culture dans l'îlot)

5 - Vérifier que la surface de référence graphique de l'îlot est égale à la surface totale des cultures puis cliquer sur « **ENREGISTRER / PASSER AUX EFFECTIFS ANIMAUX** »

6 - Renseigner (si besoin) le formulaire effectifs animaux puis cliquer sur « **ENREGISTRER / PASSER AUX DEMANDES D'AIDES** »

7 - Afin de percevoir le montant de votre portefeuille DPU, **cocher obligatoirement** « Aide découplée » puis cliquer sur « **ENREGISTRER / PAGE SUIVANTE** »

8 - Le logiciel calcule les alertes qu'il faudra rectifier le cas échéant.

9 - Cliquer sur « **FICHE RECAPITULATIVE** »

10 - Puis sur « **PAGE SUIVANTE** »

11 - Renseigner la signature électronique puis cliquer sur « **ACCEPTER LES ENGAGEMENTS ET SIGNER ELECTRONIQUEMENT LE DOSSIER** » c'est cette étape qui valide le dépôt de votre dossier PAC